



Admission exceptionnelle au séjour conjoint d'un résident algérien

Par Palmar45

Bonjour, Rentré en France légalement en 2016 comme étudiant L3 anglais, n'ayant pas étudié, j'ai travaillé 8 mois après je suis parti en Allemagne en 2018 avec un visa D recherche de travail. Le fait que ça n'a pas marché en Allemagne , j'ai du quitter en juin 2020 et rentrer en de nouveau en France illégalement. Actuellement je possède une inscription universitaire à Montpellier en M1 anglais , et ma copine est résidente permanente possédant une carte de résidence algérien de 10 ans mais elle n'a malheureusement pas de fiches de paies et elle est au chômage. Nous voudrions conclure un mariage et faire une demande d'admission exceptionnelle au séjour vie privée et familiale mais nous craignons. Je souhaiterais savoir les avis de mes chers avocats ici; aurai-je des difficultés vu le fait que je suis rentré illégalement en France, le fait que ma copine ne possède pas des fiches de paies ? Serait-il mieux envisageable de faire une admission exceptionnelle au séjour à Montpellier avec mon inscription du Master ? Merci infiniment pour vos réponses. Merci de vos réponses